



Facturation tva livraison france et expédition étranger

Par **maxlys**, le **15/10/2018** à **20:46**

Bonjour,
J'ai un client à qui je dois livrer du matériel qui est établi en France. Je facture donc une adresse française.
Mais mon client revend ce matériel à son client qui lui est établi en dehors de l'Europe. C'est donc lui qui exporte le matériel.
Dois-je facturer en Hors taxe car le matériel part à l'étranger ? avec obligation qu'il me fournisse le fait que le matériel est passé la douane (mais s'il ne le fait pas que se passe-t-il ?)
Dois-je faire ma facture en me faisant payer la TVA ? et si oui dans ce cas mon client pourra-t-il la récupérer ? si oui comment ?
Merci pour votre aide.

Par **morobar**, le **16/10/2018** à **07:41**

Bonjour,
Vous facturez TTC, la réexpédition éventuelle vers l'étranger n'est pas votre affaire puisque vous livrez en France.
Il en ira autrement lorsque ce client vous demandera une livraison directe.